Valenciennes, lundi 13 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05538

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
Code des transports
art. R 4241-35 et 36 du CT (AST délivrées par le préfet)
Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
Arrêté préfectoral n°52/2021 portant autorisation d'une manifestation

Manifestation nautique et activités nautiques (Courses de Natation)

RESTRICTION DE NAVIGATION

Arrêt de navigation (Interdiction à l'accès et a toute navigation avec des embarcations extérieures à l'organisation) (tous les usagers - dans les deux sens)

- **le 18/09/2021 de 08:59 à 19:00 - avec pour périodicité : Permanent**
  - **Escaut canalisé (sur le Bief Pont Malin-Goeulzin)**
    entre les pk 0,257 (Le Bassin Rond) et pk 0.300

Commentaire :
Toute navigation extérieure aux embarcations d'encadrement de la manifestation est interdite sur le Bassin Rond de 09 heures à 19 heures

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :
UTI Escaut-Saint-Quentin, 160, rue du Chauffour, 59300 VALENCIENNES
Tél : 03 27 32 22 80 - Fax : 03 27 32 22 98

Date limite d'affichage :
19/09/2021

Cadre d'astreinte

Signé

Patrice MENISSEZ

UTI Escaut-Saint-Quentin
160, rue du Chauffour
59300 VALENCIENNES
Tél : 03 27 32 22 80 - Fax : 03 27 32 22 98